

LIGUE DE PROVENCE D'ECHECS

176 av. du 8 mai 84310 MORIERES
04 90 33 32 51- e-mail reynaud.fr@wanadoo.fr

Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2002

Faisant suite au rapide de Provence, au Puy Sainte Réparate la séance de l'assemblée générale est ouverte à 18h30.

M. Sauveur Colandrea est désigné comme secrétaire de séance.

28 clubs sont présents ou représentés totalisant 62 voix sur 106, le quorum est atteint :
L'assemblée peut se dérouler normalement malgré les absences chroniques (non représentés et non excusés) des clubs de :

Aix, Bollène, Bédarrides, Briançon, Caumont, Châteaurenard, Cuges, Ech. et Réussite Hozier, Echiquier Olympien, Ecole Française d'Echecs, Feel Harmony, Gambit Marseillais, La Ciotat, Miramas, Rognonas, Santa Régina, Sofimat, Salon, Sainte Tulle, Serres, Valréas, Volx
Et la cerise sur le gâteau : le club de Cruis qui ce même jour organise un open en parallèle à la journée de la ligue, (Arbitré par Vincent Ameri)

1°) Approbation du PV de l'assemblée générale du 22/09/01 à l'unanimité.

2°) Le président fait un résumé de la réunion des présidents de ligues et de comités des 7 et 8 septembre 02. (Un compte-rendu en sera publié par fédération.

a) Modification des statuts avant 2003(décret ministériel) des club, des comités, de la ligue et de la Fédé sur le mode d'élection : Une licence (A ou B) = une voix.

b) Obligation de la Fédé, des Ligues et des Comités : d'un suivi administratif.

A tous les niveaux, Clubs ⇒ Comités ⇒ Ligues ⇒ Fédé : faire parvenir Le P.V. de l'assemblée générale, Les statuts, la composition du bureau.

c) La Fédé propose des séminaires de dirigeants : La Ligue est candidate pour l'organisation d'un stage (12h sur un WE inscription et hébergement gratuits)

d) Aide fédérale (sous certaines conditions) pour la création de club : 150€, 8 jeux et sous jeux, 5 pendules.

e) Directives ministérielles : Création d'un « Label » pour les clubs

Proposition de la fédé : 5 étoiles (3* comités, 2* ligue, 1* fédé). Critères A définir

f) Homologation des tournois : Aucun tournoi non homologué ne sera pris en compte pour le classement «tolérance Zéro ! »

3°) Rapport financier : Nous modifions (Suite à une coquille) le total des recettes est de 18234.41€ (en place de 17585€.58) et l'excédent de 1456€.83 (en place de 808€.)

Cet excédent est du en partie à une subvention exceptionnelle accordée à la Ligue par la DDJS pour l'organisation des Championnats de France.

Adopté à l'unanimité

4°) Budget prévisionnel : Le directeur du championnat de Provence individuel, demande un supplément de 400€, cette somme sera prise sur la ligne des frais des directions de Ligue. Les frais de déplacements qui amputent lourdement cette ligne seront réduits par le co-voiturage. H. Mora demande une ligne budgétaire de 350€. pour les scolaires. Demande lui est faite de fournir des pièces comptables pour que cette ligne puisse réapparaître.

Adopté à l'unanimité

5°) Secteur jeune : En l'absence de Jean-Louis Sabatié (retenu pour raisons professionnelles), celui-ci nous fait part de ses souhaits.

- a) Remettre en place une commission jeune
- b) Ne pas remettre en cause la formule du chp. De Provence jeune pour l'attribution du titre de champion. (trop d'arrangements seraient possibles)
- c) Souhaite qu'un directeur de NIII jeune se manifeste.
Souhait du président de Pertuis pour que le Provence jeune se joue à une date fixe.

6°) Secteur féminin : Marie-Paule Bartolo (retenu pour raisons professionnelles) nous fait parvenir un bilan sur les rapides de Provence et de France féminin et félicite nos deux représentantes pour leurs performances.

7°) Secteur technique, compétitions Ligue : Conformément aux directives fédérales : une demande d'homologation doit être adressée à Marco Rosso directeur technique qui travaillera en étroite collaboration avec Stéphane Clair : nouveau directeur du classement. Rencontres en équipes de NIV et NV : Demande de Gap et Briançon de jouer le dimanche : acceptée si l'équipe adverse est d'accord.

8°) D.R.A. Vincent Bernard nous informe que deux stages AF3 ont été organisés cette saison à Orange. Pour la nouvelle saison un stage AF3 et deux stages AF2 seront organisés dans la région. La ligue compte 70 arbitres (y compris les stagiaires) (700 arbitres en France).

9°) Questions diverses :

- a) Commission de discipline : Celle-ci a été réactualisée, les membres en sont : Jean Casella, Vincent Bernard, Yvan Hvala, Joël Gaudineau, François Reynaud.
(cette commission est non conforme aux statuts, pas plus de deux membres du comité directeur, Yvan doit revoir sa copie)
- b) Demande de subvention de Marseille Duchamps : Aucune ligne n'étant inscrite au prévisionnel pour ce genre de manifestation, l'A.G. demande au C.D. de voir cette question.
- c) Coupe 2000 : La Ligue recherche un organisateur pour cette manifestation (de préférence dans les Bouches du Rhône).

Le président : François Reynaud